

**PROJET PEDAGOGIQUE DE
L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS
HEBERGEMENT DE LA
COMMUNE D'EVELLYS**



ALSH

15 Grande rue

56500 Naizin/ Evellys



Sommaire

1) Le projet pédagogique	2
2) Présentation de la structure	3
3) Les objectifs et moyen mis en place par l'équipe pédagogique	4
4) Les activités	5
5) La vie quotidienne et le rythme des journées	5
6) Le fonctionnement, rôles et missions de l'équipe d'animation	8
7) L'aménagement de l'espace	10
8) Les camps.....	10
9) La communication avec les familles.....	11
10) Le projet d'animation.....	12
11) L'évaluation du projet.....	14
12) Conclusion	15

1) Le projet pédagogique

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est un mode d'accueil éducatif des enfants durant le temps de loisirs hors temps scolaire.

Le fonctionnement des ALSH s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire prévu par le Code de l'action sociale et des familles (CASF, articles L227-1 à L227-12), le Code de la Santé publique et divers textes réglementaires.

Il est placé sous la responsabilité de la mairie, organisatrice, soumise à déclaration, porteuse d'un projet éducatif et pédagogique et dirigée par un responsable diplômé.

L'ALSH accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans.

Il présente des spécificités à prendre en compte dans le projet pédagogique :

- Des temps d'accueil échelonnés pour préserver le rythme de l'enfant.
- Une souplesse dans les temps d'accueil : le matin ou l'après-midi avec ou sans repas les mercredis.
- Journée complète avec repas pendant les vacances.
- Des temps adaptés aux besoins de chaque enfant.

Différentes animations en lien avec le projet pédagogique sont mises en place.

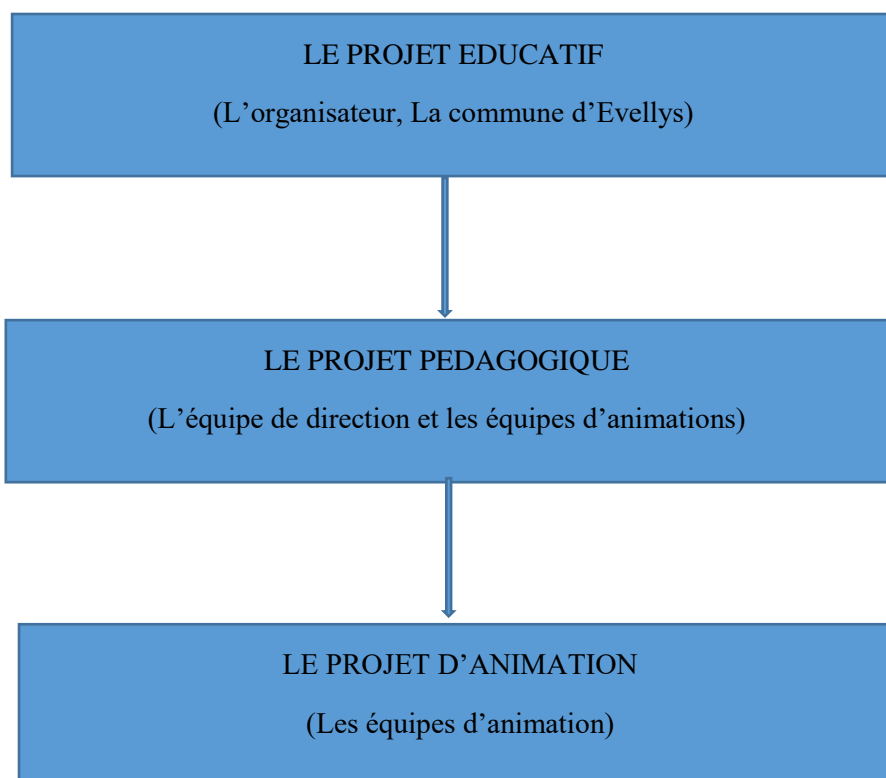
Le projet pédagogique de la structure d'accueil est écrit par l'équipe pédagogique, c'est-à-dire le directeur et les animateurs.

Le projet pédagogique est validé par l'organisateur et peut être consulté par l'ensemble des acteurs des structures d'accueil : les élus, le directeur, l'équipe d'animation, l'équipe technique et les parents.

L'accueil de loisirs de la commune d'Evellys est animé par divers projets qui sont complémentaires les uns aux autres.

L'équipe de direction et les équipes d'animation sont les acteurs privilégiés des divers projets qui animent les structures d'accueil.

L'accueil de loisirs est orienté par plusieurs projets :



2) Présentation de la structure

L'accueil de Loisirs de la Commune d'Evellys est un accueil de loisirs sans hébergement géré par la commune d'Evellys qui regroupe depuis 2016 les communes de Naizin, Moustoir-Remungol et Remungol.

3500 Habitants sont répartis sur le territoire fort d'un espace de 800 km² et de 6 écoles (3 privées, 3 publiques).

Adresse :

1, grande rue.

56500 Naizin Evellys

ET

Ecole de l'Evel

56500 Naizin

Téléphone : 02.97.27.43.27

Email : accueil@evellys.bzh

L'accueil de loisirs est situé au cœur du bourg dans un environnement calme et rural, proche des infrastructures (la médiathèque, la salle omnisports...).

L'ALSH accueille 40 enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis, petites vacances scolaires et une partie des grandes vacances.

Il a été créé de façon à répondre aux attentes des uns et des autres :

- Les uns attendent de l'accueil de loisirs sans hébergement un simple mode de garde, les autres perçoivent l'ALSH comme un lieu où leur enfant s'épanouit, découvre de nouvelles réalités liées à la vie de groupe,
- D'autres encore souhaitent permettre à leur enfant de découvrir de nouvelles structures ou de nouvelles activités.

3) Les objectifs et moyen mis en place par l'équipe pédagogique

L'Accueil de Loisirs se définit comme un lieu de jeu, mais aussi comme un intervenant dans l'éducation de l'enfant, l'équipe d'animation tâche de mener au mieux sa mission.

Favoriser le développement de l'autonomie

- Rendre l'environnement accessible à tous les enfants : placards, jeux de société, livres...
- Aider les enfants à « apprendre à faire » selon les capacités de chacun : s'habiller, aller aux toilettes, se laver les mains...
- Favoriser l'apprentissage de diverses règles, de manière à pouvoir leur permettre de jouer en autonomie.
- A la cantine, responsabiliser les enfants en nommant un responsable de table pour différentes tâches (couper la viande aux plus jeunes, modérer le bruit, débarrasser...).

Être à l'écoute de tous les enfants et de leurs parents

- Accueillir chaque enfant individuellement.
- Prendre l'habitude d'observer chaque enfant et d'aller vers lui.
- Amener les enfants à s'exprimer le plus souvent possible en organisant des temps et de l'espace de discussions formels (petites réunions) ou informels (repas, activités...).
- Répondre aux questions et demandes des parents.
- Mettre en place des réunions d'informations, de rencontres, des expositions et des spectacles autour ou suivie d'un verre à partager.
- Encourager les échanges.

Permettre aux enfants d'exercer leurs responsabilités

- Encourager les enfants à prendre des décisions (choix des jeux) en tenant compte de leurs possibilités et des possibilités matérielles offertes par le centre.
- Donner les moyens aux enfants de choisir et d'assumer leurs choix.
- Encourager, sur la base du volontariat, la distribution des tâches quotidiennes (chef de table, éponge, rangement...).

Éveiller, chez les enfants, l'envie de découverte et de nouveauté

- Permettre aux enfants de pratiquer des activités qui leur sont inconnues ou peu connues (nouvelles techniques manuelles, nouveaux supports, nouvelles matières).
- Permettre aux enfants de découvrir ou redécouvrir des lieux de la vie culturelle (médiathèque, musée, cinéma, théâtre).
- Permettre aux enfants de découvrir son environnement proche (randonnées, grands jeux, patrimoine culturel et historique).
- Mettre en place des rencontres et échanges avec les centres voisins.
- Organiser des manifestations pour participer à la vie de la commune.

4) Les activités

Les activités dites journalières sont proposées avec l'équipe d'animation lors de réunions et validées par l'équipe de direction. En plus d'un programme d'activités variées favorisant la découverte et l'expérimentation, un tableau d'affichage sera mis à disposition des enfants et des familles. Il s'agira d'activités libres ou dirigées selon les projets élaborés en amont et les besoins de l'enfant.

Activités possibles sur l'ALSH : Grands jeux (chasse au trésor, jeu de piste...), activités manuelles, activités sportives, constructions diverses (cabanes, LEGO...), vélo, activités avec intervenants extérieurs...

Activités de proximité à la journée : Patinoire, piscine, cinéma, bowling, laser-game, équitation... Toutes ces activités seront élaborées et étudiées de façon à répondre aux besoins de chaque enfant. Nous mettons un thème élargi sur notre programme (exemple : la nature...) et décidons d'une période allouée à cette thématique.

5) La vie quotidienne et le rythme des journées

L'équipe d'animation a pour volonté de respecter au mieux les rythmes de chacun à travers les différents temps de la vie quotidienne.

En amont, l'équipe d'animation définira en commun, certaines règles de vie qui seront ensuite détaillées et discutées avec les enfants.

Accueil, départ :

Sur les temps d'accueil, un planning de répartition des fonctions de l'équipe sera défini suivant les missions (garderie, animation).

L'animateur chargé de l'accueil prendra soin d'accueillir, de manière personnalisée l'enfant et sa famille. Les autres réguleront la salle d'accueil et les transports en garderie.

Les arrivées échelonnées du reste de l'équipe permettront l'ouverture progressive des différents espaces permanents, suivant l'envie et les besoins des enfants.

Le retour aux familles s'effectuera sur le même principe que l'arrivée au centre, jusqu'à 17h.

Une garderie est ensuite organisée dans la continuité de service.

Présentation des activités :

Les animateurs référents par tranches d'âges, après avoir mis en place leurs activités, regroupent les enfants afin de leur présenter la journée et établir les groupes suivant les différentes activités proposées.

Le repas :

Le temps de repas se fera en salle de restauration. Afin que ce temps soit le plus agréable possible, les enfants mangeront par affinités et par petits groupes, un responsable de table sera désigné. La fourniture des repas sera gérée par un prestataire en liaison chaude (Convivio).

Les plus grands seront responsabilisés dans l'accompagnement des plus jeunes jusqu'au temps du repas.

La sieste :

La sieste sera systématiquement proposée aux enfants de 2 à 4 ans, dans une salle prévue à cet effet avec du matériel adapté (exemples : lit, sombritude, absence de bruit)

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis, les petites vacances scolaires et une partie des grandes vacances. Des activités pourront être mises en place pendant les vacances de Noël suivant les possibilités du service.

Les activités sont proposées de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Un temps d'accueil de garderie est mis en place dans chaque commune déléguée de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30. Un transport en minibus permet de rejoindre les structures.

Les enfants peuvent venir à la journée ou à la mi-journée le MERCREDI :

- **Journée avec repas ou sans repas**
- **Demi-journée avec repas ou sans repas**

LES VACANCES SCOLAIRES :

- **Journée complète avec repas**

La journée type

HORAIRES	TACHES
7h30 – 9h	Accueil échelonné des parents et des enfants sur le temps de garderie Arrivé des garderies de Moustoir-Remungol et Remungol.
9h – 9H30	Regroupement Appel Passage aux toilettes Présentation des règles de vie Présentation des activités
9h30-11h45	Réalisation des activités Retour au calme Rangement du matériel et des salles Passage aux toilettes Regroupement et préparation pour le départ au restaurant scolaire
11h45-12h	Départ des enfants inscrits à la demi-journée (Mercredi)
12h-13h15	Installation pour le repas Présentation des règles de vie Repas Rangement et débarrassage Sortie de la cantine
13h15 – 14h00	Accueil enfants/parents. (Mercredi) Temps libre, temps calme (mise à disposition matériel, lecture, dessin etc...) Mise à la sieste pour les plus jeunes et ceux qui le souhaitent. Mise en place des Activités
14h00 – 16h175	Appel Présentation des règles de vie Réalisation des activités Sortie de sieste échelonné et réalisation d'activités Rangement du matériel et des salles Passage aux toilettes Regroupement et préparation pour le goûter Présentation des règles de vie Goûter
16h15-16h30	Passage aux toilettes Regroupement et préparation pour le goûter Présentation des règles de vie Goûter
16h30-17h	Temps libre Départ pour les garderies de Moustoir-Remungol et Remungol Accueil des familles et départ des enfants

6) Le fonctionnement, rôles et missions de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de :

- Un directeur
- Un directeur adjoint
- Des animateurs permanents
- Des animateurs saisonniers
- Des stagiaires CAP Petite enfance, BAFA ou BPJEPS
- Des intervenants extérieurs

Le directeur et le sous-directeur ont pour mission :

- D'assurer les tâches administratives et financières
- De recruter l'équipe d'animation
- De gérer les relations avec les partenaires et intervenants extérieurs
- De coordonner l'accueil de loisirs d'un point de vue pédagogique, logistique et institutionnel
- D'encadrer et former les animateurs, de suivre la formation des stagiaires
- Suivre et évaluer les projets d'animation
- De mettre en actions les projets définis avec les élus ou responsables
- D'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants

L'équipe de direction assure un rôle pédagogique, de suivi et de formation des stagiaires BAFA, BAFA, BPJEPS assure la fonction de suivi et de gestion sanitaire, s'assure de la remise pour chaque mineur des renseignements médicaux (fiches sanitaires, copie des vaccins...), en connaissant la réglementation en matière sanitaire (les locaux, le personnel, les participants...) et en informant l'équipe d'animation et les familles.

Elle tient aussi à jour le registre de soins, la pharmacie et les trousseaux de secours, en assurant un rôle de référent, en matière sanitaire, au sein de l'équipe, en gérant l'infirmerie.

Les animateurs :

- Encadrer et mettre en place des animations pour différentes tranches d'âges
- Veiller au bon déroulement de la vie quotidienne
- Informer les parents dans un rôle de coéducation
- Être force de proposition concernant les programmes et la vie de l'accueil de loisirs
- Assurer un rôle de référent auprès des enfants
- D'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants

L'équipe d'animation s'engage à respecter les modalités de fonctionnement et fait vivre des activités de différentes natures en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants. Elle participe à l'élaboration du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire, construit une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective, participe à la communication, à l'accueil, et au développement des relations entre les différents acteurs.

Le rôle de l'équipe en accueil de loisirs est le même pour tous les membres : assurer la sécurité des enfants qu'elle soit d'ordre morale, affective ou physique et mettre en action le projet pédagogique. Cependant, des fonctions particulières viennent s'ajouter pour certains de ces postes.

Des réunions de régulation seront organisées une fois par semaine durant les vacances et une fois par période extrascolaire à l'approche des vacances. La présence des animateurs est obligatoire.

Il sera demandé à l'équipe d'animation, de respecter les points suivants :

- Le cadre réglementaire
- La ponctualité
- La politesse
- La présence aux réunions
- De préparer et de travailler son projet d'animation
- D'avoir une hygiène et une tenue vestimentaire adaptée
- D'éviter la rétention d'information (dans le cadre professionnel) et veiller au secret professionnel
- De fumer hors du centre et de la vue des enfants et des familles.

L'équipe technique

Le personnel technique complètera l'équipe d'animation et de direction afin de garantir le bon accueil des enfants suivant les services de garderie, cantine et entretien des locaux et travaillera en coordination avec l'équipe d'animation.

7) L'aménagement de l'espace

Pendant l'année scolaire (mercredis), la structure se compose de :

- 1 accueil avec bureau administratif
- 2 salles d'activités (pour les 2 tranches d'âges)
- 1 salle de sieste
- Une cour
- 1 préau
- Des sanitaires adaptés.

Les locaux sont adaptés en fonction des âges, des besoins spécifiques et des projets mis en place.

La restauration se fera dans les locaux du restaurant scolaire municipal, idem pour les vacances scolaires.

Cependant, l'accueil de Loisirs Sans Hébergement dispose de locaux complémentaires de l'école publique.

8) Les camps

Trois types de mini camps sont mise en place avec l'ALSH :

- Mini camp de 3 jours et 2 nuits
- Mini camp de 4 jours et 3 nuits
- Mini camp de 5 jours et 4 nuits

Les enfants pris en charge lors de ces séjours ont de 5 à 11 ans. Pour les plus jeunes, des nuits sont organisées. Le nombre d'animateurs sera déterminé en fonction du nombre d'enfants.

L'hébergement se fera soit en tente, soit dans des structures adaptées et agrémentées jeunesse et sport (auberge de jeunesse, gîte...). Les activités dépendront du thème du séjour. Tous les soirs, des veillées seront proposées aux enfants.

Objectifs principaux :

- **Découvrir d'autres milieux, lieux et activités**
- **Acquérir l'expérience de vie en collectivité et plus d'autonomie**
 - Par l'organisation de chambres collectives
 - Par la participation/investissement par petit groupe aux tâches ménagères quotidiennes
 - Par l'incitation aux notions d'entraide
- **Responsabiliser l'enfant**
 - Par la mise en place de temps d'hygiène que chacun devra gérer sous la responsabilité d'un adulte
 - Par la gestion de ses affaires personnelles et le rangement des tentes collectives
 - Par l'instauration de temps libres, l'enfant pourra utiliser comme il l'entend.
 - Par la mise à disposition de jeux auxquels, les enfants auront accès et devront gérer de leur utilisation à leur rangement.
 - Par l'incitation à goûter et à s'alimenter correctement

Grâce à ces mini-camps, l'équipe d'animation favorisera les relations entre enfants, ainsi que leur épanouissement par le biais du loisir, du plaisir du jeu, de la vie en groupe dans la réalisation de projets communs. La découverte, la mise en place d'activités sportives et culturelles devra développer sa curiosité et son attrait envers des expériences nouvelles. Ces mini-camps auront également pour objectif de favoriser l'autonomie des enfants qui y participent.

Journée type :

HORAIRES	TACHES
8h00	Réveil puis habillage
9h00	Petit déjeuner puis temps d'hygiène
10h00	Début des activités
12h00-13h30	Préparation du repas et repas ou pique-nique si activité ou sortie à la journée
13h30-16h30	Activités puis goûter
18h30-19h	Temps calme et douches
19h-19h30	Préparation du repas,
20h30-22h	Veillée puis temps d'hygiène
22h30	Couché

Ces journées varient selon l'âge des enfants.

9) La communication avec les familles

Prendre en compte la famille qui doit, tout comme l'enfant, être au cœur du projet afin de :

- Assurer une continuité éducative maison/structure d'accueil
- Recueillir les éléments indispensables à une bonne prise en charge
- Rassurer et établir des relations de confiance
- Informer (informations administratives, organisationnelles, pédagogiques)
- Se faire connaître
- Faire ressentir à l'enfant une confiance certaine entre la famille et l'équipe d'animation
- Associer les parents (rencontres, manifestations, expositions...)

Une complémentarité des rôles et des compétences amène à l'épanouissement et au bien-être des enfants dans le but d'une dynamique éducative de qualité. Dans un but de coéducation, l'équipe prendra le relais des parents sans oublier qu'ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

Pourquoi fait-on entrer les parents dans la vie du centre ?

En quoi cette démarche est utile et surtout est-elle cohérente avec la finalité de la structure d'animation ?

Ces questions des enjeux de la relation aux familles ne doivent rien laisser au hasard, ni à l'improvisation. Elle doit donner lieu à une réflexion approfondie du projet pédagogique, des objectifs à atteindre, du positionnement et de la formation des professionnels.

10) Le projet d'animation

Le projet d'animation regroupe un ensemble d'activités, d'animations et de sorties éducatives en lien avec les objectifs pédagogiques de la structure.

Le projet d'animation a donc pour but de développer une capacité, une compétence, un savoir chez l'enfant.

Les activités du projet ont donc une raison commune et doivent être programmées avec logique.

Composition du projet d'animation

Le temps :

- La durée et les temps de préparation.
- La durée du projet (un jour, une semaine, un mois, ...).
- L'échéancier du projet.

Le lieu :

- Le ou les lieux de déroulement du projet.
- Le lieu de "replis" en cas d'imprévu.

L'organisation :

- La sensibilisation.
- Les animateurs concernés.
- Définition des rôles de chacun.
- Les activités prévues et leurs contenus.
- Le matériel nécessaire.

Les objectifs :

- Ils découlent de ceux du projet pédagogique.
- Quels sont-ils ?
- Pourquoi ?
- Comment les atteindre ?
- Sont-ils réalisables ?

L'évaluation :

- Elle peut être faite avec les enfants.
- Quand sont prévus les temps d'évaluation ?
- Comment se fait l'évaluation, quels sont les outils ?

Des outils ont été élaborés pour les animateurs par l'équipe de direction afin de faciliter la réalisation de leurs projets d'animation :

- Une fiche Projet d'Animation
- Une fiche de préparation du Projet d'Activité.
- Une fiche d'évaluation de l'activité

11) L'évaluation du projet

Elle se fait tout au long de la vie du projet pour apporter les modifications, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogiques.

L'évaluation se fera sur trois plans :

- Avec les enfants de manières collectives, formelles et informelles
- Avec les animateurs et le directeur en équipe
- Avec les familles et l'équipe de direction

Dans notre démarche de travail, nous utilisons des fiches de projets d'animations (descriptif de déroulement, d'action et d'évaluation). Nous n'avons pas souhaité figer nos évaluations (au risque de se retrouver avec des critères trop généraux) mais plutôt laisser la possibilité de les personnaliser en fonction du projet, de l'activité, de la tranche d'âge et des compétences de l'animateur.

Il s'agit d'apprécier :

- **La pertinence** : Les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- **L'efficacité** : Les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?
- **L'utilité** : L'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? sur leur comportement ? ...
- **La cohérence** : Les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

L'évaluation se distingue quantitativement et qualitativement.

Pour l'évaluation quantitative : Elle se fera par la mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tous ou une partie.

Pour l'évaluation qualitative : L'ensemble des éléments recueillis au fil des restitutions de journée avec les enfants permettra de traiter les informations recueillies et d'en dégager une évaluation plus globale avec l'équipe, axée sur plusieurs aspects qualitatifs comme :

- L'impact du type d'activité sur les enfants
- La capacité à développer du lien dans le centre (atmosphère, ambiance, relation)
- L'impact sur l'accueil de loisirs
- Le ressenti de l'équipe/ des enfants
- La capacité à mobiliser l'ensemble des enfants
- L'intérêt des activités proposées

Les outils :

- Fiche de projets d'animation
- Réunions formelles et informelles : —> Enfants/animateurs —> Animateurs/animateurs —> Animateurs/équipe de direction
- Bilan de débriefing régulier
- Discussion/débats avec les enfants
- Réunion de régulation à chaque vacances et période des mercredis
- Bilan : compte rendu, difficultés, réactions des enfants...
- Retour individuel, collectif
- Observations

12) Conclusion

Pour conclure, des procédés internes sont mis en place pour assurer le bon fonctionnement de la structure mais aussi le bon suivi de la vie et des envies des enfants, des parents et des animateurs.

Évaluation quotidienne

Quotidiennement, l'équipe échange et débriefe sur les journées passées, sur les incidents, sur ce qui fonctionne, sur ce qu'il faudrait améliorer...

Les discussions portent à la fois :

- Sur les activités menées : accroche des enfants, résultat final, déroulement
- Sur le comportement des enfants
- Sur le ressenti des animateurs

Programmation d'une réunion tous les jeudis

Cette réunion commence par un ordre du jour et des besoins éventuels susceptibles d'être modifiés selon les souhaits de chacun des animateurs. Les projets d'animations du mois à venir sont établis lors de ces réunions, ainsi que le projet pédagogique ou encore les prototypes d'activités manuelles.

Réunion animateurs / enfants

Elle est la meilleure évaluation qui soit. Un échange de « j'aime... je n'aime pas », de « je voudrais faire... je ne veux pas faire ». Les enfants sont libres de s'exprimer et les animateurs respectent leurs réactions. Cette « réunion » a lieu quotidiennement, en groupe ou individuellement, de façon informelle.

Retour des parents / participation des familles

C'est aussi un bon mode d'évaluation. Les parents sont sollicités pour donner leurs opinions et ont conscience que l'équipe est attentive à leurs remarques.